



## **Le Collège des Généralistes Enseignants et Maîtres de Stage du Poitou Charentes**

SIRET : 818 733 933 00019

Code APE : 9499Z

### **Conseil d'Administration du 26 janvier 2021**

En visioconférence par Zoom

#### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE à 10h10**

Rappel de l'ordre du jour :

- Election nouveau bureau
- Représentants au conseil du DMG
- Modification des statuts ?
- Echancier pour 2021

Présents : Anne-Laure NAVARETTE-HEINTZ, Valérie TRANCHEE-VERGE, Anne GENDREAU, Vincent HELIS, Godefroy BAUNE, Marion FRANCHAUD, Andrea POPPELIER, Camille CARIO, Corinne RENELIER, Virginie LAIDET, Elodie ZAMBONI, Philippe BINDER, Eric LECERF

#### **Préambule**

Lors de l'Assemblée Générale, Andrea POPPELIER n'a pas été présentée comme membre du Conseil d'Administration ni comme trésorière par omission. Les membres du Conseil d'Administration votent à l'unanimité la candidature d'Andrea au Conseil d'Administration comme membre de la Charente-Maritime ainsi que son maintien au poste de trésorière.

#### **ELECTION NOUVEAU BUREAU**

Il est demandé aux membres élus si l'un d'entre eux souhaite prendre la Présidence du COGEMS-PC. Aucun membre ne se manifeste.

Les membres du Conseil d'Administration constatent **la carence de Président**.

Il est proposé de changer le mode de fonctionnement du collège en passant à un mode de fonctionnement collégial. Il est souligné que pour la Préfecture, il faut au minimum 2 représentants et pour passer à ce mode de fonctionnement, il faudra changer les statuts en AGE. Le CA valide à l'unanimité le fonctionnement collégial.

En attendant que tout cela soit mis en place, il faudrait constituer un bureau provisoire qui aura pour mission d'écrire les nouveaux statuts. Il faudrait que ce soit fait aux alentours de l'été pour une AGE entre fin juin et début septembre. Les volontaires pour constituer le bureau provisoire sont :

- Godefroy BAUNE pour le poste de président,
- Anne-Laure NAVARETTE-HEINTZ pour poste de secrétaire,
- Andrea POPPELIER pour le poste de trésorier.

Le CA adopte cette composition du bureau provisoire à l'unanimité.

Camille CARIO sera responsable des stages, Marion FRANCHAUD sera responsable du tutorat et Vincent HELIS sera responsable du site internet.

### **REPRESENTANTS AU CONSEIL DU DMG**

Il est rappelé que les staffs du DMG ont lieu tous les premiers jeudis du mois et que le prochain conseil du DMG aura lieu le premier jeudi du mois de juin 2021.

Il est proposé de ne pas présenter des représentants « fixes » du COGEMS mais plutôt d'y aller en binômes en changeant les personnes en fonction des disponibilités de chacun. Le CA valide ce principe de représentativité à l'exception d'une abstention.

Il est demandé à la secrétaire du COGEMS de préparer un doodle avec toutes les dates de 2021 afin que les binômes puissent se faire.

Il est également souligné que si les réunions du DMG avaient lieu en visio, cela serait plus simple de varier les représentants.

### **RETOUR AG**

Lors de l'AG, 2 points ont été soulevés :

- La trésorerie du COGEMS
- L'intégration au CA du collège de membres du DMG

Il est proposé de mettre à l'ordre du jour de la prochaine AG le deuxième point : 2 abstentions, 9 pour.

Concernant la trésorerie du COGEMS, il est expliqué que la somme présente sur les comptes à ce jour provient de 20-25 années de gestion prudente. Les recettes du collège viennent pour environ la moitié des cotisations des adhérents et pour moitié des formations organisées. Si les formations venaient à ne plus être maintenues, la trésorerie pourrait très vite baisser. Or il faut de la trésorerie d'avance, notamment pour pouvoir maintenir un secrétariat professionnel.

Le directeur du DMG souligne qu'il faut que les fonds soient fléchés et que la trésorerie d'une association doit être limitée. Il faut que le CA se renseigne.

Une prochaine réunion de travail aura lieu fin février. Un doodle sera proposé.